

Le mardi 17 décembre 2019, à 9 h 30, les membres du comité syndical se sont réunis sur première convocation, au siège du SMC et ont pris les dispositions suivantes :

COMPETENCE GENERALE

1. Approbation du compte rendu du comité du 12 novembre 2019
2. Compte rendu des délégations au Président et au bureau

Compte rendu des délégations au Président en vertu de la délibération n°8 – 27.05.2014. C30 du 27 mai 2014 et de la délibération complémentaire n°5 – 18.11.2014 C69 du 18 novembre 2014

Nature de l'acte (contrat, marché etc.)	Objet	Tiers cocontractant	Durée de l'engagement	Montant (éventuel)
Certificat administratif	Virement de crédit			c/ 022 -3000, c/ 61551 300
Contrat	Collecte DASRI	THUILLIER Catherine 79400 ST MAIXENT	1 an	Tarif CDP
Contrat	Collecte DASRI	MESLARD Christophe 79800 SOUVIGNE	1 an	Tarif CDP

Compte rendu des délégations au bureau en vertu de la délibération n° 9.27.05.2014 C31 du 27 mai 2014

Nature de l'acte (contrat, marché etc.)	objet	Tiers cocontractant	Durée de l'engagement	Montant (éventuel) Ht
Convention	Prestation de service	SMBVSN	1 an	Remboursement des frais locat et salaire
Vente	Remorque	Au plus offrant		50.00 € ttc n
Vente	Cabanes de chantier	Au plus offrant		50,00 € ttc m

3. Approbation du compte de gestion 2019

Le comité adopte le compte de gestion

4. Vote du compte administratif 2019 et affectation des résultats

*Fonctionnement : résultat de l'exercice 107 612,58 € - résultat cumulé 171 917,70 €
Investissement : résultat de l'exercice - 105 037,15 € - résultat cumulé - 112 871,39 €
Affectation du résultat : excédent capitalisé 112 871,39 € -report à nouveau 59 046,31€*

5. Affectation des véhicules de service

Attribution d'un véhicule de service pour un an

- au Directeur,
- au responsable du pôle moyens techniques,
- à l'agent d'astreinte de l'atelier de maintenance

6. Créations de postes

- 3 adjoints techniques principaux de 1^{ère} classe
- 2 adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe
- 2 agents de maîtrise principal
- 1 ingénieur en chef hors classe

COMPETENCE DECHETS

7. Budget déchets : approbation du compte de gestion 2019

Le comité adopte le compte de gestion.

8. Vote du compte administratif 2019 et affectation des résultats

*Fonctionnement : résultat de l'exercice – 15 325,40 € - résultat cumulé 366 953,73 €
Investissement : résultat de l'exercice - 360 383,27 € - résultat cumulé 1 112 363,88 €
Affectation du résultat : au compte 1064 : 40 000,00 € -report à nouveau 326 953,73 €*

9. **Convention d'utilisation de la déchetterie de La Crèche avec la CAN : avenant tarifaire n° 2**

*Pour les usagers de la CAN, les tarifs passent à :
Coût au passage : 3,59 € ht, coût de la carte : 3,45 € ht*

QUESTIONS DIVERSES